

Fiche informative pour rédiger son témoignage dans le cadre de la « procédure Dublin III »

Avec cette fiche informative, nous souhaitons vous proposer notre aide afin que vous puissiez écrire par vous même votre témoignage dans le cadre de la « procédure Dublin III ». Un recours (une plainte) qui décrit seulement les conditions générales de vie dans un État membre du règlement Dublin III (les pays de l'Union Européenne + la Suisse et la Norvège) n'est pas suffisant pour éviter une reconduite dans ce pays. Le tribunal regarde surtout les raisons individuelles qui s'opposent à cette reconduite. Les « raisons individuelles » désignent votre expérience personnelle dans cet autre État membre et pourquoi cette expérience vous a poussé à quitter ce pays. L'objectif principal de votre récit est donc de décrire les problèmes et les difficultés que vous avez rencontrés dans cet État membre.

Même si vous n'avez pas encore reçu de décision négative du BAMF, il est important de préparer de bonne heure la description de votre expérience, parce que les délais pour faire appel et une demande de mesures provisoires de protection judiciaire (recours d'urgence) contre une décision de renvoi imminent dans un autre État membre sont très courts. Ainsi le délai pour le recours d'urgence est de 1 semaine et le délai de dépôt d'une demande d'appel de 2 semaines à partir de la réception de la décision. Seul le succès du recours d'urgence peut empêcher, de façon temporaire, le renvoi dans ce pays.

Merci d'écrire, si possible, un texte synthétique et chronologique sous la forme d'un récit personnel (expérience personnelle). Vous pouvez par exemple le faire sous la forme d'un journal intime. Les points suivants peuvent vous orienter. Lisez-les et répondez aux questions personnellement et sans mentir, de façon aussi détaillée que possible. « De façon détaillée » signifie :

- 1) Si possible, donnez les noms exacts des endroits où vous étiez (par exemple, le nom des villes, des institutions, des hébergements, le nom des rues). Si vous ne vous en souvenez plus, décrivez-les. Vous pouvez également citer le nom des lieux, des gares, des aéroports, des ports et des lieux touristiques qui vous entouraient.
- 2) Les événements que vous racontez doivent être cités de façon chronologique (du plus ancien au plus récent). Si c'est possible, merci d'indiquer le jour, le mois et l'année auxquels ils se sont passés.

Votre récit doit être aussi détaillé, personnel et exact que possible. Nous savons qu'il n'est pas facile d'écrire un tel texte. Mais même s'il est difficile pour vous de raconter certaines expériences ou événements, soyez courageux. Il s'agit d'une contribution très importante pour justifier votre recours (plainte) et le recours d'urgence. S'il y a toutefois des expériences que vous ne voulez ou ne pouvez pas décrire, dites-le à nos conseillers.

Si vous ne comprenez pas une ou plusieurs questions, faites-vous aider par un ami, une connaissance ou quelqu'un de votre famille qui comprend mieux le français ou à l'un des conseillers.

Arrivée en Europe

Merci d'écrire la liste des pays européens dans lesquels vous avez été contrôlé pendant votre voyage, c'est-à-dire dans lesquels la police, la douane ou une autre administration a pris vos empreintes digitales et/ou vous a demandé votre identité (nom de famille, photo, etc...).

- Comment avez-vous donné votre identité : **par** écrit ou à l'oral?
- Combien de temps êtes-vous resté dans chacun de ces pays? Si possible, merci de donner à chaque fois la date (le mois et l'année) à laquelle vous avez été contrôlé.
- Avez vous été empêché par la police ou par la douane de franchir la frontière d'un pays?
- Si vous avez été mis en détention par la douane ou la police d'un pays : pourquoi, quelle attitude la police vous a-t-elle reprochée?

Conditions de vie et d'hébergement dans un autre État membre

Il est particulièrement important de décrire vos conditions de vie et d'hébergement dans l'État membre compétent pour votre demande d'asile : vous devez décrire l'endroit où vous avez été hébergé après votre arrivée et vos conditions de vie dans cet endroit.

Dans un centre d'accueil pour réfugiés

Si après votre arrivée, vous avez été transféré dans un centre d'accueil pour réfugiés, merci de donner d'abord son nom et le lieu où il se situe, ainsi que la durée de votre séjour dans ce centre. Ensuite, merci de décrire vos conditions de vie et d'hébergement personnelles dans ce centre. Décrivez aussi le centre d'accueil pour réfugiés. Pour cela, vous pouvez répondre à ces questions :

- Combien de réfugiés environ vivent dans ce centre d'accueil (estimation)?
- Où et comment avez vous dormi ? Avez-vous partagé une chambre avec d'autres personnes? Si oui, avec combien de personnes? Est-ce que vous aviez un lit pour vous? Si non, où et comment avez-vous dormi?
- Comment avez-vous pris vos repas? Y avait-il régulièrement une distribution de nourriture? Si oui, quand? Est-ce qu'il y avait suffisamment de nourriture?
- Est-ce qu'il y avait suffisamment de sanitaires (toilettes, douches...) mis à disposition? Quel était le niveau d'hygiène dans les sanitaires et dans votre chambre (est-ce que ces endroits étaient propres ou sales)? Aviez-vous la possibilité de laver vos vêtements? Aviez-vous du shampoing et du savon pour vous laver?
- Est-ce que le centre d'accueil pour réfugiés était ouvert ou était-il fermé ? Pouviez-vous en sortir temporairement (pour quelque temps)? Pour en sortir aviez-vous un document d'identité?
- Aviez-vous la possibilité de recevoir du courrier? Est-ce qu'il y avait des boîtes aux lettres pour les habitants?
- Comment vous êtes vous senti (bien/mal) dans ce centre d'accueil pour réfugiés en général?

Flüchtlingsberatung-Consultation pour
réfugiés

En dehors d'un centre d'accueil pour réfugiés

- a) Si vous n'avez pas été hébergé dans un centre d'accueil pour réfugiés :
- Où et comment avez-vous vécu et dormi? Par exemple, avez-vous vécu dans une maison, un appartement, une église, un hébergement d'urgence ou chez des amis ou de la famille?
- b) Si vous avez été renvoyé du centre d'accueil pour réfugiés :
- Lors de votre renvoi du centre, avez-vous reçu de l'aide ou des informations de certaines personnes? Merci de décrire vos conditions de vie une fois avoir quitté le centre d'accueil.
 - Par la suite, avez-vous été hébergé dans un nouveau centre ou foyer? Si oui, où était ce centre/foyer ? Combien de temps y êtes-vous resté? Qui était le propriétaire du centre/foyer? Quelles étaient les conditions de vie dans ce centre/foyer?
- c) Si vous avez été sans abri (sans logement) :
- Combien de temps avez-vous été sans abri? Où avez-vous dormi? Êtes-vous resté avec un groupe de personnes ou étiez-vous seul?
 - Entre-temps, avez-vous changé de lieu de séjour (ville) ou êtes-vous resté au même endroit?
 - Comment avez-vous assuré vos besoins élémentaires (repas, boisson, toilette, hygiène)? Y avait-il régulièrement une distribution de nourriture? Si oui, où et qui s'en est occupé? Est-ce que cette nourriture était suffisante et distribuée assez souvent?
 - En hiver, comment vous-êtes vous protégé du froid?
 - Avez-vous cherché à obtenir de l'aide, par exemple auprès d'une organisation humanitaire, d'une administration ou de la police? Merci de décrire votre expérience à ce sujet.

Emprisonnement

Si vous avez été emprisonné, merci de décrire les circonstances de votre détention : pourquoi avez-vous été emprisonné, combien de temps, quelles étaient les conditions de détention? Avez-vous pu avoir une assistance/aide juridique?

Généralités

Attention, les questions suivantes concernent l'ensemble de la durée de votre séjour dans cet État membre compétent, indépendamment de vos conditions d'hébergement :

- Avez vous régulièrement reçu de l'argent ou des avantages en nature (toutes les choses reçues qui ne sont pas de l'argent comme les vêtements, le shampoing, la nourriture...) de la part d'une administration? Si oui, combien d'argent ? Quels avantages en nature?
- Avez vous reçu de l'argent autrement ? Avez-vous cherché du travail ou un appartement? Si oui, avez-vous réussi? Merci de mentionner tous les travaux payés effectués.

Maladies

- Souffrez-vous ou avez-vous souffert d'une maladie (maladie physique et/ou maladie psychique)? Si oui, quelle maladie? Où l'avez-vous attrapée ? Quelle a été la prise en

charge médicale : avez-vous eu accès à un médecin et à des médicaments? Si non, pourquoi n'avez-vous pas pu bénéficier d'une prise en charge médicale?

- Souffrez-vous toujours de cette maladie?

Discriminations / Violences

- Avez-vous souffert de discrimination(s) ou de violence(s)? Si oui, merci de décrire la situation de façon aussi détaillée que possible et de nommer la ou les personne(s) responsable(s) (si cela est possible). Vous souvenez-vous d'une expérience particulièrement difficile ou tragique?

Procédure d'asile

Si vous avez fait une demande d'asile dans un État membre, merci de décrire le déroulement de la procédure d'asile :

- Est-ce qu'il y a eu une interview, un entretien (audition)? Quel a été le résultat de la demande d'asile?
- Avez vous reçu une autorisation de séjour ou un autre papier officiel définissant votre statut dans ce pays? Pour combien d'année(s) cette autorisation ou ce papier sont-ils valides? Est-ce que vous avez toujours cette autorisation ou ce papier sur vous?
- Vous a-t-on menacé de vous renvoyer dans votre pays d'origine?
-

La suite

- Quand avez-vous quitté cet État membre? Pourquoi avez-vous quitté cet État membre? Est-ce qu'il y avait une raison concrète, particulière ou est-ce que c'était à cause de vos conditions de vie en général? Quelle a été la suite de votre voyage jusqu'en Allemagne?
- Avez vous été arrêté dans un autre État membre? Avez-vous effectué une nouvelle demande d'asile? Deviez-vous être transféré dans le premier État membre dans lequel vous êtes arrivé?

Mentions légales : Diakonisches Werk Region Kassel - Flüchtlingsberatung

Auteure : Stephanie Rokoss

Rédaction : Helga Sievers (DW Region Kassel/Flüchtlingsberatung) et Karin Diehl (Diakonie Hessen/Flucht, travail inter-culture, migration)

Juin 2014

Traduction: Marion Chevalier (Diakonie Mannheim), März 2018